

M. VICTOR ROY

PRÉSIDENT DE L'ASSOCIATION DES ARCHITECTES DE LA PROVINCE DE QUÉBEC



Monsieur Victor Roy, architecte dont la devise est : "Fait ce que dois ; advienne que pourra !" et dont nous publions le portrait, est né à Québec, au faubourg Saint-Roch, l'an 1837.

Son père, M. Joseph Roy dit Belleau, boulanger de son état, était une des victimes du grand feu en, 1845. C'est alors qu'il vint se fixer à Montréal avec sa famille ; à Montréal il porta le nom de Joseph Roy seulement. M. Victor Roy reçut son éducation au collège des Frères ; il y était noté comme un des plus studieux. Il rentra, jeune homme, à l'étude de M. John Ostel, architecte, plus tard Ostel et Footner. Il persévéra dans ses études, et à l'âge de vingt ans entra au service de M. Wm. Speir, comme dessinateur, et remporta le prix au concours pour la magnifique résidence de sir Hugh Allan, à Montréal, entre plusieurs autres architectes de cette époque ; en reconnaissance de ses mérites, M. Speir lui donna une part dans la société Wm. Speir & Son. Faisant partie de cette même société, il dessina la belle résidence de M. Wm Dow au carré Philippe, et plusieurs autres. Ayant toujours le goût du grand et du beau il voulut voir et étudier par lui-même les monuments de nos voisins d'Amérique, dans les plus grandes villes ; il se distingua surtout à Chicago, à l'emploi de M. Potter Palmer, comme un des architectes pour la construction de son grand hôtel sur la rue State. Victime du grand feu de Chicago en 1871, il perdit tout, complètement, effets de bureau, ménage à sa résidence ; il ne lui resta que l'habillement qu'il portait.

Plein de courage, quelques jours après le feu, il ouvrait un bureau d'architecte, sur l'avenue Wabash, sous les noms et raison de Roy, Desforest & Fisher. Plus tard, en son propre nom, il entreprit de concourir pour l'Hôtel-de-Ville et Palais de Justice de Chicago, qui devait coûter dans les quatre millions, et malgré les cinquante-deux compétiteurs venant de toutes les parties du monde, il réussit à entrer dans le choix des six meilleurs plans ; ce ne fut qu'après que les six eurent été réduits à trois, pour les trois prix gagnants, qu'il fut mis de côté, vu que la chose avait pris une tournure nationale ; le premier prix fut donné à un architecte allemand, le second à un Irlandais et le troisième à un Américain, selon la composition du conseil de ville d'alors. Découragé, après ce concours, il revint à New-York et de là à Boston où il entreprit encore un grand concours pour la "prison d'Etat," à Concord, Mass., lequel devait coûter trois millions de piastres. Là encore ses plans furent admirés, mais le même obstacle lui fut opposé. N'étant pas appuyé par des personnes d'une haute influence, il dut se résigner à sa mauvaise étoile. Ce fut là encore une cause de découragement ; il s'en revint, en 1875, à Montréal, où il a résidé depuis. Travailleur, il a fortement contribué à l'embellissement de notre ville et des environs, en bâtisses de tous genres, entre autres l'église et le couvent de Sainte-Cunégonde, l'église Sainte-Brigide, de l'Épiphanie, le collège Sainte-Thérèse, le collège de Marie-Ville et tant d'autres qu'il serait trop long d'énumérer.

Bien vu par tous ses confrères, il a été élu deuxième vice-président, dès la formation de leur association ; l'an dernier, il devenait premier vice-président, et, cette année, il nous fait l'honneur d'être le président d'une association composée de toutes nationalités et qui est destinée à prendre une haute position dans la société.

Nous n'hésitons pas à dire que M. Victor Roy, aujourd'hui à la tête de la société "Roy, Gauthier & Daoust," si avantageusement connue du clergé et du public, fait grand honneur à notre race et nous lui en offrons nos compliments.

X.

APRÈS LA COMMUNE

Ces souvenirs sont empruntés à un volume qui a pour titre : *Journal d'un vaincu*. L'auteur, M. Pierre de Lano, s'est fait connaître déjà par de curieuses révélations sur le monde politique du second empire :



La répression dirigée contre la Commune fut effroyable. Cependant, l'humanité ne perdait pas tout à fait ses droits, et des exemples heureux seraient à noter pour l'honneur des hommes qui eurent, à cette époque, une part quelconque dans les affaires publiques.

Parmi ces exemples, il en est deux que j'ai recueillis. Le premier eut pour théâtre le palais de l'Élysée, au moment même où les troupes de Versailles venaient de reprendre ce monument aux fédérés.

Comme on conduisait dans le jardin un groupe de malheureux, saisis les armes à la main et destinés à la mort immédiate, un gamin d'une quinzaine d'années se détacha de ses compagnons et, fuyant au travers des soldats, s'en vint se planter devant le colonel chargé des exécutions.

Le gamin, ayant fait le salut militaire, adressa alors la parole à l'officier :

—M'sieu, vous allez me fusiller, n'est-ce pas ?
—Certainement, mon bonhomme. Pincés les armes à la main, tous y passeront.

—Eh bien, voilà : j'habite la rue Miromesnil, où maman est concierge. Puisque je vais être fusillé, je ne rentrerai pas à la maison ; maman m'attendra et sera inquiète. Voulez-vous, me permettre, m'sieu, d'aller jusque chez nous ? Je dirai à maman que j'ai une course à faire, qu'il n'y a pas de danger pour moi ; comme cela, elle m'attendra bien, mais elle se tourmentera moins. Et puis, j'ai une montre : je voudrais bien la donner à maman avant de mourir. Voulez-vous, dites, m'sieu, que j'aille jusque chez nous : je vous promets de revenir.

Le colonel, entouré de quelques officiers et du gouverneur du palais, M. de Belvalle, qui était resté à Paris pendant la Commune, demeurait stupéfait du langage de cet enfant. Il avait assez de sang, peut-être ; il lui répugnait sans doute de faire tuer ce gamin de quinze ans ; il sourit et demanda au petit homme :

—Et si je te permets d'aller jusque chez toi, tu reviendras, bien sûr ?

Le gamin se redressa :
—Parole d'honneur, m'sieu.
—Eh bien, va.

Puis, se tournant vers ses officiers, le soldat murmura :

—Il a de l'esprit, ce voyou. Ça le sauve. Une demi-heure s'écoula, et nul ne songea plus à l'enfant, lorsque devant le colonel, soudain, il reparut.

—Voilà, m'sieu, fit-il. J'ai dit la chose à maman. Je l'ai embrassée. Maintenant, je suis prêt.

Ce fut alors comme une détente chez le soldat. Il saisit l'enfant par les oreilles (il eût voulu l'embrasser, peut-être), le mena vers la porte, et, lui appliquant le pied dans le bas des reins, il le jeta dehors.

—Sacré brigand ! s'écria-t-il, veux-tu bien f... le camp et retourner chez ta mère !

Puis, s'adressant de nouveau à ceux qui étaient auprès de lui et, désignant les fédérés vaincus :

—Ils ont donc des héros, ces gueux-là ?

* *

Le second exemple d'humanité, de pitié, eut lieu à Versailles, devant le 3e conseil de guerre, siégeant alors au palais de justice et présidé par le colonel D..., des cuirassiers. J'étais à l'audience lorsqu'il se produisit.

On venait de faire asseoir sur le banc des accusés un jeune homme, distingué et vêtu convenablement. Le colonel, ayant parcouru rapidement son dossier, lui adressa les questions habituelles, après quoi, brusquement, il l'interrogea plus intimement :

—Vous êtes veuf, et vous avez deux enfants ?

—Oui, mon colonel.

—Deux filles, n'est-ce pas ?

—Oui, mon colonel.

—Et pendant que vous êtes ici, où sont vos enfants ?

—Un ami s'en était chargé jusqu'à ce jour. Il vient de mourir. Mes enfants sont à l'audience.

—A l'audience ?

—Oui, mon colonel.

—Voulez-vous les voir ?

—Oui.

—Gardes, faites avancer les deux enfants.

On vit alors deux fillettes, l'une de seize ans environ, l'autre de quatorze ans, adorablement jolies, sortir timidement de la foule et s'arrêter à la barre des témoins, escortées par un fonctionnaire.

Le colonel leur sourit et leur dit :

—Nous avons à causer avec votre papa, mes enfants. Vous allez l'attendre dans une pièce voisine de celle-ci. Mais avant, vous seriez bien contentes de l'embrasser, n'est-ce pas ?

L'aînée répondit :

—Oui, monsieur.

—Eh bien, embrassez-le.

Une émotion violente s'empara du public qui emplissait la salle, et une sympathie allait de ce père qui pleurait sous la caresse de ses fillettes au président, assez humain pour permettre cet épanchement familial, peu en usage avec le cérémonial ordinaire de la justice.

Lorsque les pauvrettes eurent enlacé leur père, le colonel reprit :

—Maintenant, comme je vous l'ai dit, pendant que votre papa et moi nous allons causer, vous allez vous retirer dans une pièce voisine de celle-ci. Gardes, conduisez ces enfants dans la chambre des témoins et ne les quittez pas.

Ce que fut ce procès, on peut le penser. Le prévenu était accusé de simples délits de presse, mais risquait cependant la déportation.

Le colonel D... dirigea l'interrogatoire de telle façon qu'on crut à l'acquiescement. Une condamnation à un mois de prison fut pourtant prononcée.

L'auditoire était attentif, anxieux.

Lorsque le président eut fait connaître le jugement du conseil au malheureux père, il parut réfléchir, puis de nouveau reprit ses questions :

—Tout cela est très bien : mais vos enfants, que vont-elles devenir tandis que vous serez en prison ?

—Je l'ignore, mon colonel.

—Comment, vous l'ignorez ?

—Oui. N'ayant ni parents ni amis, je ne sais à qui confier mes enfants.

Le colonel D... laissa bruyamment tomber son poing sur la table.

—Ça ne peut pas se passer comme ça ? s'écria-t-il. Ces enfants ne peuvent être à la rue.

—Elles y seront, pourtant, mon colonel.

Le colonel se tourna vers les gardes.

—Ramenez-moi les enfants, grogna-t-il.

Puis, quand les fillettes furent derechef devant lui :

—Mes mignonnes, dit-il, votre papa va faire un petit voyage. Il sera absent durant un mois. Mais, en l'attendant, il faut que vous sachiez où trouver l'hospitalité. Voyons, il paraît que vous ne connaissez personne. Eh bien, moi, est-ce que je vous fais peur ? Voulez-vous venir avec moi ?

Ce fut l'aînée qui répondit encore.

—Oui, monsieur.

—C'est dit, alors. Embrassez encore votre papa et allons-nous-en. Messieurs, l'audience est levée.

Je n'ai pas besoin d'ajouter que les larmes furent nombreuses, ce jour-là au 3e conseil de guerre, et que le colonel D..., dont la rude moustache était humide, fut félicité.

Il mit les deux fillettes au couvent. Et c'est une consolation de penser que si elles sont devenues d'honnêtes femmes, elles le doivent, filles de vaincu, à un vieux grognard victorieux dont le militarisme, alors peu transigeant, n'avait point desséché le cœur.

PIERRE DE LANO.

La grande valeur de la Salsepareille comme remède pour le catarrhe est proclamée par des milliers de personnes qu'elle a guéries.